

EHPAD : des conditions de fonctionnement (strictement) réglementées

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 11/02/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 14/09/2016

Le fonctionnement d'un EHPAD est très encadré : missions de l'établissement, compétences professionnelles du personnel, conditions de mise en place de modalités d'accueil particulières, etc. Qu'impose exactement la réglementation à ce sujet ?

EHPAD : quelles sont ses missions ?

EHPAD. Un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) est une maison de retraite dédiée à l'accueil des personnes âgées en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique et qui ne peuvent plus être maintenues à domicile. La Loi confie 3 missions aux EHPAD. Lesquelles ?

Mission 1...

{ABONNEZ-VOUS}

EHPAD : quelle équipe professionnelle ?

Une équipe obligatoire. Un EHPAD n'est pas totalement libre dans la composition de son équipe professionnelle. L'EHPAD doit, en effet, réunir une équipe composée de personnes aux compétences multiples à vocation médicale, paramédicale, éducative.

Une équipe pluridisciplinaire...

{ABONNEZ-VOUS}